

deux fois, le plus grand nombre de votes inscrits pour le candidat du gouvernement et le plus grand nombre de votes inscrits pour le candidat de l'opposition, dans chacun de ces endroits, ont été additionnés et considérés comme le vote total. On croit que ce plan est meilleur que celui de diviser en deux le vote total et représenter plus vraisemblablement le vote individuel.

57. L'augmentation totale dans le nombre des électeurs (non compris les territoires) a été de 180,012, et l'augmentation dans le nombre de votes inscrits de 169,601, soit 94.21 pour cent de l'augmentation totale. L'augmentation a été de 176,821 ou de 92.90 y compris les territoires.

58. Le tableau suivant indique les proportions des votes inscrits au nombre d'électeurs sur les listes et de bulletins gâtés aux votes inscrits à chaque élection générale :—

Augmen-
tation to-
tale dans
le vote des
électeurs.

Perce-
tage des
votes aux
électeurs,
etc.

PROVINCES.	Pourcentage des votes inscrits au nombre total des électeurs.		Pourcentage des bulletins gâtés aux votes inscrits.	
	1882.	1887.	1882.	1887.
Ontario.....	69.59	69.51	1.25	0.96
Québec.....	66.63	68.13	3.79	1.77
Nouvelle-Ecosse.....	83.77	81.61	1.56	1.44
Nouveau-Brunswick.....	73.82	77.79	3.03	1.66
Manitoba.....	34.55	45.60	2.15	1.38
Colombie-Britannique.....	96.54	56.78	9.60	2.18
Ile du Prince-Edouard.....	75.83	87.41	1.73	1.23
Canada.....	69.68	70.27	2.04	1.28

On verra qu'il y a eu une augmentation de près d'un pour cent dans la proportion des votes inscrits à celle des électeurs sur la liste, malgré la grande diminution dans les chiffres de la Colombie-Britannique, qui doit probablement être attribuée à la saison de l'année à laquelle eut lieu l'élection. Celle de l'année 1882 eut lieu en juin et celle de 1887 en février. Il y a eu une augmentation dans la proportion à Québec, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et